

CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 1^{er} février 2021

Présents :

Administration : M Aumage, Mme Goncet, M Dupras (DEOS) et Mme Saint Martin (DEOS)

IEN : M Peyrou/ Mme Lavit/ M Coignus/Mme Meissonnier/ M Tajan

Syndicats : UNSA Education (F Sterna, D Talavera) / SGEN CFDT (A Puzos, V Duprat)

POUR le SNUipp-FSU 65 (M Paquet, V Duran D Castebrunet)

ORDRE DU JOUR :

Préparation de la rentrée scolaire 2021/2022

Déclaration liminaire : Pour le Snuipp déclaration orale (vous trouverez les éléments abordés en PJ)

Présentation de l'IA :

SNUipp : Lors du Comité Technique Académique (CTA) l'Académie de Toulouse a reçu une dotation de 50 postes supplémentaires pour la rentrée 2021. La proposition du Recteur pour le département des Hautes Pyrénées, mais aussi pour l'ensemble des départements sauf la Haute Garonne est une carte en équilibre.

Bien entendu, L'Inspecteur d'Académie a réalisé des opérations de carte scolaire à somme nulle.

Vous pouvez les découvrir ci-dessous. Nous réaliserons un compte rendu détaillé du CTSD dans quelques jours.

Ecoles faisant l'objet d'une mesure d'affectation d'emploi:

- **Ecole Primaire de Monléon Magnoac 0650721F**: création d'un poste d'adjoint (Seuil à 24)
- **Ecole Primaire de Bours 0650225S**: création d'un poste d'adjoint (Seuil à 24)
- **Ecole Maternelle PREVERT - PERRAULT à Tarbes 0651097P** : création d'un poste d'adjoint (dédoublment GS REP)
- **RPI Loucrup/ Layrisse/Orincles/Visker** : création d'un poste d'adjoint si des locaux sont validés.
-
- **Ecole Primaire de Gavarnie-Gèdre 0650715Z** : maintien à titre provisoire de la deuxième classe

Titulaires remplaçants – réforme des décharges de direction pour les écoles de 1 à 3 classes

- Brigade Banalisée TR 065016GP: création de trois postes de Titulaires Remplaçants

Ecoles faisant l'objet d'une mesure de retrait d'emploi :

- **Ecole Elémentaire Jules Ferry à Bagnères de Bigorre 0651066F**: retrait d'un poste adjoint
- **Ecole Primaire Castelnau-Magnoac 0651087D**: retrait d'un poste adjoint
- **Ecole Primaire Gerde 0650325A** : retrait d'un poste d'adjoint
- **Ecole Elémentaire de Larreule 0650107N**: retrait d'un poste d'adjoint

- **Ecole Maternelle Jean de la Fontaine à Tarbes 0650624A** : retrait d'un poste adjoint
- **Ecole Elémentaire Victor Hugo à Tarbes 0650945Z**: retrait d'un poste adjoint
- **Ecole Maternelle Du petit bois Vic en Bigorre 0650643W**: retrait d'un poste adjoint

Les modifications dans les Regroupements Pédagogique Intercommunaux concentrés ou dispersés suivantes :

Réorganisation de RPI rentrée scolaire 2021:

- **RPI Castelnau Rivière Basse / Madiran / Saint Lanne / Betracq / Crouzeilles / Lasserre (64) / Montpezat**: transfert définitif d'une classe de Castelnau Rivière Basse vers Madiran, création d'un RPI concentré à **Madiran 0650720E**, fermeture de l'école de Castelnau Rivière Basse 0650714Y
- **RPI Capvern / Lutilhous / Mauvezin** : retrait d'un poste adjoint à l'école **Primaire de Capvern 0650484Y**

Enseignement Spécialisé- Coordination PIAL

- **Ecole élémentaire Jean Bourdette d'Argelès Gazost 0650706P** + 0.17 de quotité
- **Ecole primaire de Juillan 0651078U** + 0.25 de quotité
- **Ecole primaire de Loures Barousse 0651065E** +0.17 de quotité

Mesures diverses

- **DSDEN 0659999R** : retrait du poste CTD Numérique
- **Tarbes IEN Maternelle Formation** : création d'un poste de Conseiller Pédagogique auprès de l'IEN
- **Ecole Primaire Sarrancolin 0650417A** : retrait de 0.5 poste (support stagiaire)

Enseignement de l'Occitan

- **Ecole Primaire Sarrancolin 0650417A**: transformation d'un poste d'adjoint en un poste d'adjoint spécialisé occitan

Les mesures liées aux décharges de direction

Mise en œuvre de la nouvelle grille des décharges pour les écoles de 9 à 13 classes :

0650964V – Ecole élémentaire Arc en ciel – Bordères sur l'Echez +0.25 de quotité

passage de 0,50 à 0,75 pour 13 classes

0651078U – Ecole primaire – Juillan +0.25 de quotité

passage de 0,50 à 0,75 pour 13 classes

0651066F – Ecole élémentaire Jules Ferry – Bagnères de Bigorre +0.17 de quotité

passage de 0,33 à 0,50 pour 9 classes (retrait un poste d'adjoint)

0650959P – Ecole élémentaire Jean Moulin – Tarbes

+0.17 de quotité

passage de 0,33 à 0,50 pour 9 classes

0650797N – Ecole élémentaire Voltaire – Tarbes

+0, 17 de quotité

passage de 0,33 à 0,50 pour 9 classes

Mise en place de décharges à la suite d'une affectation d'emploi :

0650225S – Ecole Primaire – Bours (passage de 3 à 4 classes)

+0.25 de quotité

0651097P - Ecole Maternelle PREVERT-PERRAULT – Tarbes (passage de 7 à 8 classes)

+0.17 de quotité



Compte-rendu du CTSD du 1^{er} février 2021

Retraits ou modifications de décharge de direction :

0651066F – Ecole Elémentaire Jules Ferry – Bagnères de Bigorre (passage de 10 à 9 classes) de quotité	- 0.17
0650325A - Ecole Primaire – Gerde (passage de 4 à 3 classes) de quotité	- 0.25
06580417A – Ecole Primaire – Sarrancolin (3 classes) régularisation de quotité	- 0.25
0650624A – Ecole Maternelle Jean de la Fontaine – Tarbes (passage de 4 à 3 classes) de quotité	- 0.25
0650650D - Ecole Maternelle Michelet - Tarbes (3 classes) régularisation de quotité	-0.25
0650704M - Ecole Maternelle Voltaire – Tarbes (3 classes) régularisation de quotité	- 0.25